

REGLEMENT PARTICULIER

- Article 1 :** La compétition est placée sous l'autorité du Juge-Arbitre, monsieur Stéphane Bouhelier
- Article 2 :** Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés FFBad au 18 Octobre 2015 en catégories Minimes, Cadets, Juniors, Séniors et Vétérans.
- Article 3 :** Le tournoi propose 2 tableaux séniors uniquement (SH et SD) pour les joueurs R4, R5, R6, D7, D8, D9 et promotion. Le comité d'organisation, en accord avec le Juge-Arbitre et en fonction des inscrits, déterminera les séries et le mode de déroulement des tableaux (ronde suisse ou poules de 4) pour assurer à chacun un minimum de 3 matchs.
- Article 4 :** Le nombre de participants sera limité aux 60 premiers inscrits.
- Article 5 :** Le nombre de tableau est limité à 1 par joueur.
- Article 6 :** La date limite d'inscription est fixée au samedi 17 Octobre, date de réception faisant foi. Le tirage au sort est fixé au dimanche 18 Novembre. Le CPPH utilisé sera celui du vendredi 9 Octobre.
- Article 7 :** Le montant des droits d'engagement est fixé à 12€ pour un tableau. Aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort.
- Article 8 :** Les inscriptions se feront par club par courrier ou par mail et le paiement par chèque ou virement, un seul paiement par club. Aucune inscription individuelle ne sera acceptée.
- Article 9 :** Les volants seront en plume et à la charge des joueurs, partage. Les volants seront fournis pour les finales. En cas de litige, le volant retenu sera le volant officiel du tournoi : RSL garde3 vitesse 77. Aucun match ne sera autorisé à se dérouler en volant plastique.
- Article 10 :** La compétition se déroule en auto-arbitrage. Cependant tout joueur pourra à tout moment demander un arbitre au juge-arbitre qui accédera à cette demande s'il la juge nécessaire. Suivant la disponibilité d'arbitres officiels dans la salle, les finales seront arbitrées.
- Article 11 :** Le temps de récupération entre les matchs est de 20 minutes.
- Article 12 :** Le temps de prise de contact avec le terrain, dit « échauffement », est de 3 minutes à partir de l'appel du match. Ce temps est décompté du temps de récupération.
- Article 13 :** Tout volant touchant une quelconque des parties de la structure sera compté « faute » au service et en cours de jeu
- Article 14 :** L'aire de jeu est réservée uniquement aux joueurs, la présence de coach n'est pas autorisée (à l'exception des interventions autorisées lors des arrêts de jeu).
- Article 15 :** Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points.
- Article 16 :** Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom pourra être éliminé, passé un délai de 10 minutes.
- Article 17 :** Les horaires et l'ordre des matches sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment, sur décision du Juge-Arbitre et du comité organisateur, pour le bon déroulement du tournoi.
- Article 18 :** Tout joueur s'inscrivant à la compétition accepte tacitement le règlement.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre participation.

Bon tournoi !!!